

NATIONS UNIES  
CONSEIL  
DE SECURITE



Distr.  
GENERALE

S/11336  
16 juillet 1974  
FRANCAIS  
ORIGINAL : ANGLAIS

TELEGRAMMES IDENTIQUES DATES DU 15 JUILLET 1974, ADRESSEES AU  
REPRESENTANT PERMANENT PAR INTERIM DE LA GRECE ET AU REPRESENTANT  
PERMANENT DE LA TURQUIE PAR LE SECRETAIRE GENERAL

J'ai l'honneur de vous demander de bien vouloir transmettre à Son Excellence le Premier Ministre de la Grèce (de la Turquie) le texte ci-après du message que j'ai rédigé à son intention :

"Je tiens à vous faire part de la profonde préoccupation que m'inspire l'évolution actuelle de la situation à Chypre. L'Organisation des Nations Unies a des responsabilités spéciales à Chypre et, depuis plus de dix ans, consacre beaucoup d'efforts tant au maintien de la paix dans l'île qu'à la recherche d'une solution durable à ses problèmes.

L'intégrité territoriale, la souveraineté et l'indépendance politique de Chypre sont au coeur du problème chypriote. Il est évident que tout événement qui les affecte a les plus graves répercussions pour ce qui est des responsabilités de l'Organisation des Nations Unies envers Chypre telles que les a énoncées le Conseil de sécurité.

Je ne dispose pas à l'heure actuelle de renseignements complets sur l'évolution de la situation à Chypre. En attendant d'avoir ces renseignements, je lance un appel aux gouvernements qui ont des liens étroits avec Chypre pour qu'ils fassent preuve du maximum de modération et s'abstiennent de toute action qui serait susceptible d'entraîner de nouvelles violences.

Veillez agréer, Monsieur Le Premier Ministre, les assurances de ma très haute considération.

Le Secrétaire général,

Kurt WAHDDHEIM

Je vous suis très reconnaissant pour votre assistance à cet égard. Je vous prie d'agréer les assurances de ma très haute considération.

Le Secrétaire général,

(Signé) Kurt WAHDDHEIM